

**Zeitschrift:** Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer  
**Herausgeber:** Auslandschweizer-Organisation  
**Band:** 11 (1972)  
**Heft:** 40

**Register:** Réponses au questionnaire du Courrier Suisse n° 39

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Réponses au questionnaire du Courrier Suisse n° 39

Total des réponses reçues jusqu'au 13 janvier 1972 : 260.

	OUI	NON	SANS REPOSE
1) sont satisfaits de la formule actuelle . . . . .	253 - 97 %	2 - 1 %	5 - 2 %
3) souhaite une parution plus fréquente que 4 fois par an (*)	191 - 74 %	59 - 22 %	10 - 4 %
4) souhaite un abonnement (**)	225 - 86 %	29 - 11 %	6 - 3 %

## Langue souhaitée pour les 18 pages intérieures :

Français . . . . .	235	90 %
Allemand . . . . .	25	10 %

## (\*) Parution :

plus de 4 fois par an . . . . .	8	3 %
6 fois par an . . . . .	122	47 %
9 fois par an . . . . .	22	9 %
11 fois par an . . . . .	39	15 %

## (\*\*) Montant de l'abonnement :

	191	74 %
100 F . . . . .	90	35 %
150 F . . . . .	68	26 %
200 F . . . . .	54	21 %
non chiffré . . . . .	10	4 %
	224	86 %

## 6.1. Moyenne d'âge : 51 ans

Répartition :

sans indication . . . . .	1	0,4 %
moins de 20 ans . . . . .	4	1,5 %
20 à 29 ans . . . . .	33	12,7 %
30 à 39 ans . . . . .	44	16,9 %
40 à 49 ans . . . . .	46	17,7 %
50 à 59 ans . . . . .	31	11,9 %
60 à 69 ans . . . . .	57	21,9 %
70 à 79 ans . . . . .	41	15,7 %
80 à 85 ans . . . . .	3	1,1 %

## 6.2. Sexe :

masculin . . . . .	166	64 %
féminin . . . . .	91	35 %
sans indication . . . . .	3	1 %

## 6.3. Etat civil :

célibataires . . . . .	43	16,5 %
mariés . . . . .	172	66 %
veufs - divorcés . . . . .	43	16,5 %
sans indication . . . . .	2	1 %

## 6.4. Répartition par canton d'origine :

Berne . . . . .	34	13,1 %	Thurgovie . . . . .	5	1,9 %
(dont 3 Jura)			Appenzell . . . . .	4	1,5 %
Vaud . . . . .	30	11,5 %	Schaffouse . . . . .	4	1,5 %
Zurich . . . . .	26	10 %	Valais . . . . .	3	1,1 %
Argovie . . . . .	21	8,1 %	Zoug . . . . .	3	1,1 %
Neuchâtel . . . . .	18	6,9 %	Schwyz . . . . .	2	0,7 %
Bâle . . . . .	14	5,4 %	Unterwald . . . . .	2	0,7 %
Tessin . . . . .	14	5,4 %	Uri . . . . .	1	0,4 %
Saint-Gall . . . . .	12	4,6 %	Glaris . . . . .	0	
Fribourg . . . . .	10	3,8 %	Double cantonaux . . . . .	5	1,9 %
Grisons . . . . .	9	3,4 %	Double nationaux . . . . .	6	2,3 %
Genève . . . . .	9	3,4 %	Belges . . . . .	10	3,8 %
Soleure . . . . .	8	3,1 %	Sans indication . . . . .	3	1,1 %
Lucerne . . . . .	7	2,7 %			

## Répartition par province de domicile

Grand Bruxelles . . . . .	125	48 %	Liège . . . . .	23	8,8 %
Reste Brabant . . . . .	36	13,8 %	Limbourg . . . . .	1	0,4 %
Anvers . . . . .	15	5,8 %	Luxembourg . . . . .	4	1,5 %
Flandre Occid. . . . .	7	2,7 %	Namur . . . . .	6	2,3 %
Flandre Orient. . . . .	6	2,3 %	Sans indication . . . . .	19	7,3 %
Hainaut . . . . .	17	6,5 %			

# Vacances en Suisse

organisées par  
**PRO JUVENTUTE**

## Avis aux parents

Comme les années précédentes, notre société se charge de prendre les inscriptions et d'organiser le convoi.

Le nombre de places gratuites réservées à notre colonie étant toujours plus limité, nous devons les réserver avant tout à des enfants de familles moins favorisées, et cela à titre provisoire et sans garantie, selon les offres.

Pour les enfants invités, la participation est illimitée (toujours à condition que l'enfant soit de nationalité suisse), mais nous insistons auprès des parents pour qu'ils veuillent bien participer aux frais de voyage, selon leurs possibilités.

**PRO JUVENTUTE** peut donner suite à la demande des parents désirant placer leurs enfants dans une colonie de vacances ou dans un home d'enfants. Dans ce cas également, il serait souhaitable qu'ils se proposent à participer aux frais, qui augmentent d'année en année, alors que les ressources diminuent.

Le départ aura lieu début juillet et le retour fin août, les dates exactes vous seront communiquées ultérieurement. Les voyages auront lieu sous la garde de convoyeuses et les enfants seront conduits par celles-ci aussi près que possible de leur lieu de séjour.

Les **FORMULAIRES** d'inscription pourront être demandés à Madame Ernest WAHL, chaussée Romaine 644 - 1820 Strombeek-Bever - Téléphone (02) 78 52 27.

**Le délai extrême pour les inscriptions est fixé au 25.3.1972.**

Il ne sera pas adressé d'autre appel que celui-ci, et aucune demande ne pourra être acceptée après cette date.

Droit d'inscription **PRO JUVENTUTE** obligatoire : 100 FB par enfant.